République Française

LOZERE

BARRE DES CEVENNES - Commune

Séance du vendredi 26 juillet 2024

Date convocation :

Membres en exercice : 10

Présents : 7

Votants : 10

Pour : 7
Charles ALDROVANDI
Jean-Claude AUBERLET
Isabelle BENOIT
Corentin CAPELIER
Lisa CLARY
Robert DEMOLIN
François ROUVEYROL

Contre : 3
Fanny JACQUART
Rémy MONET
Patrick ROY

Abstentions : 0

vingt-six juillet deux mille vingt-quatre, à 18h00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL

Présent(e)s : Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Corentin CAPELIER, Robert DEMOLIN, Rémy MONET, François ROUVEYROL, Patrick ROY

Absent(e)s et représenté(e)s: Isabelle BENOIT représentée par Robert DEMOLIN, Lisa CLARY représentée par Jean-Claude AUBERLET, Fanny JACQUART représentée par Rémy MONET

Excusé(e)s:

Absent(e)s:

Secrétaire de séance: Jean-Claude AUBERLET

Objet: Installation d'une chaudière à granulés de bois à l'école pour un montant de 27 223,62 HT (32 664.35, TTC) et Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO)

Le Maire rappelle à l'Assemblée délibérante la nécessité de poursuivre la décarbonation des bâtiments publics. Après la suppression du gaz dans les 30 gîtes et les bâtiments communs du Village de gîtes, il convient de poursuivre les efforts avec le bâtiment de l'école en remplaçant le fioul par une chaudière à granulés (devis joint).
L'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage est prise en charge par l'Etat.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Donne son accord** pour l'installation d'une chaudière à granulés de bois à l'école.
- **Sollicite** la recherche de cofinanceurs au meilleur taux possible
- **Autorise** Monsieur le Maire à signer tous les actes et documents inhérents à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Le Maire,

François Rouveyrol

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture

le .....

et publié ou notifié

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

Date de transmission de l'acte: 27/07/2024
Date de reception de l'AR: 27/07/2024
048-214800195-DE_063_2024-DE
AGEDI

Devis estimatif N° 20240622

Monsieur Le Maire
Mairie
Rue Principale
48400 Barre Des Cevennes

Sainte Croix V. F., le 22 juin 2024

Chantier : Ecole communale
48400 Barre Des Cevennes

Objet :

Chaufferie école

Désignation	U	Qté	Prix Unit. Euros	Total HT Euros	TVA
Chaudière, silo, ballon et accessoires de chaufferie					
HARGASSNER					
NANO-PK15F Chaudière à granulés à alimentation automatique HARGASSNER NanoPK15 de 15 kW(Classe d'Efficacité Énergétique "Label combiné A+") allumage, décendrage et nettoyage de l'échangeur automatiques, régulation Lambda Touch'Tronic hebdomadaire programmable pour 2 zones de chauffage avec action sur vannes motorisées en fonction de la température extérieure et gestion d'un ballon d'eau chaude sanitaire (y compris panneau de chantier et notices techniques). Conforme à la norme EN303.5 Classe 5 et au Label Flamme Verte 7 étoiles. ETAS 83%. Tension d'alimentation 230 V mono / 10A	U	1,00	12 280,00	12 280,00	20
NANO15-IHMF Module de base IHM pour Nano-PK 6-15	U	1,00	739,00	739,00	20
BF.1 Sonde de température pour chaudière, ballon, retour, tampon, etc...	U	3,00	25,80	77,40	20
EWNano15-IHM1.1 Extension IHM1 pour Nano-PK 6-15	U	1,00	820,00	820,00	20
FR35.1_BLF Report de Commande digital FR35.1 filaire à écran LCD rétroéclairé conforme à la classe VI (notice incluse)	U	1,00	230,00	230,00	20
PWBF Silo MiniSilo à ossature métallique et remplissage manuel (capacité 500 kg soit 769 litres), silo d'un volume supérieur à 225 L	U	1,00	964,00	964,00	20
TS.25 Tuyau souple antistatique de Transfert de granulés Ø50	U	1,00	325,00	325,00	20
Ballon ECS Acier avec revêtement Polywarm® simple échangeur 291 litres (Classe d'Efficacité Énergétique B)."Cuve en acier revêtu de Polywarm. 50 mm d'isolation polyuréthane injecté non démontable et jaquette PVC gris argent pré-montée.	U	1,00	1 110,00	1 110,00	20
Mitigeur thermostatique compatible solaire 30-65°C, 3x 3/4"M avec 2 clapets A/R intégrés. Kvs=2,4. T	U	1,00	112,50	112,50	20
RE-3.5/230.1 Résistance électrique à visser M1"1/2 (3,5 kW 230 V mono) lg. 320 mm avec thermostat réglable, limiteur et joint.	U	1,00	171,00	171,00	20
VdZ 3.1 Vanne de Zone 3 voies motorisée DN25 1"F 230 V sans sonde	U	1,00	93,20	93,20	20
Disconnecteur NF	U	1,00	94,00	94,00	20

Date de transmission de l'acte: 27/07/2024
Date de reception de l'AR: 27/07/2024
048-214800195-DE_063_2024-DE
AGEDI

Désignation	U	Qté	Prix Unit. Euros	Total HT Euros	TVA
Vase d'expansion chauffage 50 L PNEUMATEX et raccord de maintenance inclus.	U	1,00	254,00	254,00	20
Comptage					
Compteur Energie calorifique Ultra-Sons Kamstrup Multical 403 DN25 fileté G5/4B de 2,5 à 6 m3/h - 65 kW alim. par pile, sondes, carte M-Bus. Dont Eco-taxe 0 €					
Kit de raccordement	U	1,00	1 218,52	1 218,52	20
Raccordements					
Raccordements électriques	Ens	1,00	200,00	200,00	20
Raccordements hydrauliques cuivre calorifugés, raccords, fixations, etc	Ens	1,00	350,00	350,00	20
Sous-Total H.T. :				**19 038,62**	
Fumisterie inox AISI 316L JEREMIAS					
Conduit & raccordement Ø 100.	Ens	1,00	1 985,00	1 985,00	20
Sous-Total H.T. :				**1 985,00**	
Installation					
Installation de la chaudière, de la fumisterie et de ses composants, mise en service, formation client, suivi.	For	1,00	6 200,00	6 200,00	20
Sous-Total H.T. :				**6 200,00**	

Modalités de paiement :

Acompte à la commande: 40¨%,
30% en cours de chantier
Solde à la fin du chantier.

Devis valable deux mois

	Euros
Total Hors Taxes	27 223,62
Total T.V.A. 20,00 %	5 444,72
TOTAL T.T.C.	**32 668,34**

Devis arrêté à la somme de **:** trente-deux mille six cent soixante-huit euros et trente-quatre cents

Pour être valable, ce devis doit être retourné signé acompagné de l'acompte.

CONDITIONS GENERALES

L'entreprise accepte les chèques libellés à son nom, en sa qualité de membre d'un centre de gestion agréé par l'Administration Fiscale.
L'entreprise souscrit aux contrats d'Assurances Décennale Bâtiment & Responsabilité Civile Professionnelle.
Clause juridique : En cas de litige, le Tribunal du district de l'entreprise est seul compétent.

LE CLIENT	Signature précédée de la mention : " lu et approuvé, bon pour commande "	L'ENTREPRISE
		Bruno MARK Le Village 48110 Sainte Croix V. F.
Fait à	le	

Date de transmission de l'acte: 27/07/2024
Date de reception de l'AR: 27/07/2024
048-214800195-DE_063_2024-DE
AGEDI